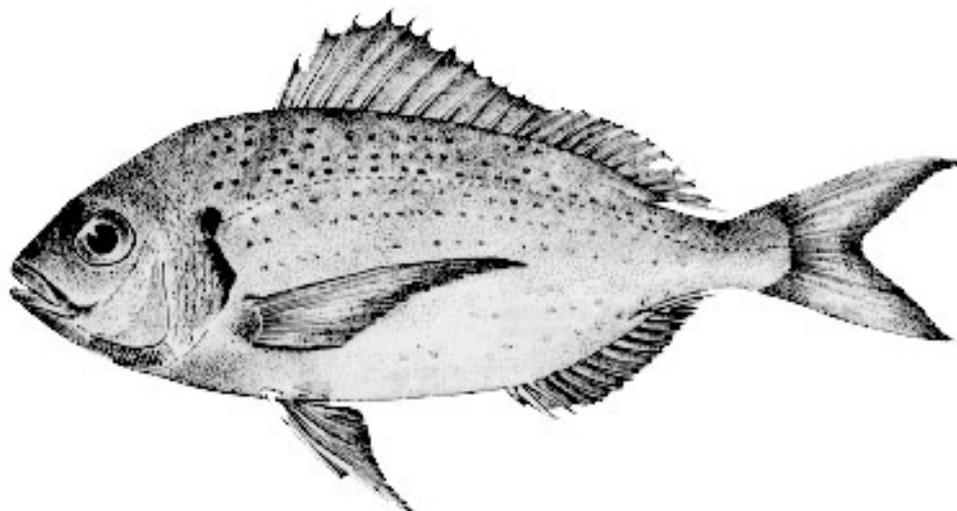


Le renforcement de capacités des acteurs de la pêche et l'ébauche d'une cogestion des pêcheries de la ria Casamance

Projet : USAID/Wula Nafaa volet pêche par IDEE Casamance

Rapport d'activités 2^{ème} trimestre de la deuxième phase (15 juin 2010 au 15 septembre 2010)



idee
CASAMANCE

Intervenir pour le Développement Ecologique et l'Environnement en Casamance

IDEE Casamance

BP 120

Ziguinchor

33 991 45 92

info@ideecasamance.org

ideecasamance@arc.sn

Banque CBAO 204 36 400 265

www.ideecasamance.org

Faits marquants du deuxième trimestre de la II^{ème} phase

Le deuxième trimestre de la deuxième phase est marqué par cinq événements :

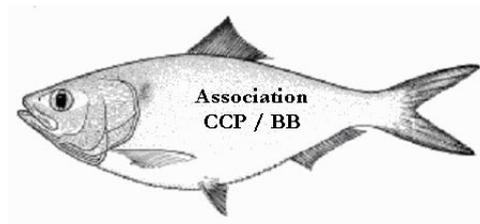
- la proposition de la convention locale, validée par les 07 collectivités locales est aux mains de l'Inspecteur Régional des Pêches Continentales de Sédhiou depuis 15/07/2010 et attend sa validation.
- Le président, la trésorière et le secrétaire général se sont déplacés à Sédhiou et Goudomp pour suivre les papiers de l'association. Une étude sur leurs antécédents est en cours.
- le moteur hors-bord Yamaha 25 CV est arrivé au bureau de IDEE Casamance le 28/07/2010.
- l'embarcation d'une longueur de 8 mètres et d'une largeur de 1,5 mètres est arrivée au Centre de Pêche de Goudomp le 25/08/2010.
- anticipant sur les activités prévues dans le protocole d'accord entre USAID/Wula Nafaa et la DPC et en connaissance de cause qu'avec la réception du moteur hors-bord et l'embarcation deux postes importants du budget peuvent être utilisés pour des autres fins, nous avons demandé un réajustement neutre qui nous permet d'entamer les préparations de la création de deux Conseils de Pêche dans Sédhiou : celles de Brassou et du Soungrougrou. Cette demande de réajustement neutre de fin août doit être réaménagée suite à la réunion de Sédhiou du 13 et 14 septembre avec Vaque Ndiaye et l'Inspecteur du Service Régional des Pêches Continentales.

Nous n'avons pas reçu notre deuxième tranche de paiement attendue le 15/06/2010.

La zone de pêche de Boudié/Balantacounda

La zone de pêche pilote de Boudié/Balantacounda comprend les Communautés Rurales de Djiredji, Bambaly, Kaour, Djibanar, Simbandi Balant et les Communes de Goudomp et Diattacounda. Les acteurs de la pêche se sont organisés en 21 collèges, comptant 1 160 membres. Le Cadre de Concertation de la zone de Pêche (CCP) de Boudié/Balantacounda réunit les représentants des collèges (21), des conseils ruraux et communaux (7), des CLCOP (5) et commissions de pêche (2) et les relais (7), soit 42 personnes.

Nous avons fait confectionner les tampons pour le président et la trésorière de l'association et 500 cartes de membres qui seront vendues à 1 000 francs/pièce.



Carte de membre de

l'association

'Cadre de Concertation de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda'

Dans la semaine du 06 au 10 septembre, le BIC de Sédhiou va nous remettre une carte de la zone qui va nous permettre d'organiser au sein de chaque collectivité locale une restitution et un échange d'informations avec les

populations riveraines et les élus locaux. Durant le 3^{ème} trimestre nous organisons dans chacune des sept collectivités locales une grande rencontre afin de restituer le processus de la création de la zone de pêche et d'identifier avec les acteurs de la pêche et les populations riveraines les spécificités biologiques de cette zone. Les activités suivantes sont prévues :

- distribution des T-shirts (50 par collectivité locale)
- distribution des brochures sur le thème 'les bonnes pratiques dans la pêche' et d'un résumé de la convention locale
- information de la population riveraine de la délimitation de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda sur base d'une carte fournie par le BIC
- identification de la biodiversité de la zone de pêche et de la spécificité de celle-ci
- échanges avec acteurs de la pêche et populations riveraines sur l'occupation des sols des berges (mangrove, palmeraie, rôneraie et autres tannes) et les possibilités d'aménagement sur base des cartes fournis par le BIC
- explication et potentiel de la pêche aux branchages (acadja/fagots)

Les réunions seront modérées par les agents du Service de Pêche et les Eaux et Forêts.

Le long de la route sur les quatre coins de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda nous avons installé des panneaux de signalisation.

Le CCP a trouvé un accord avec le Centre de Pêche de Goudomp pour l'utilisation de l'embarcation qui sera disponible sur demande du CCP. Par contre, il existe un blocage sur l'utilisation du moteur hors-bord. Le CCP a longtemps pris la position que la propriété du moteur hors-bord est une condition sine qua non pour un bon fonctionnement du CCP et exige que le moteur leur revienne en propre. Le CCP était fortement appuyé par le départemental des pêches de Goudomp dans cette attitude. La réunion du 13 et 14 septembre à Sédhiou avec Vaque Ndiaye et le Service Régional des Pêches Continentales a révélé que le malentendu venait du DPC de Dakar. Le départemental va maintenant défendre la position du projet au CCP durant les prochaines réunions.

Nous allons organiser des échanges sur l'activité de la pêche dans la zone de pêche de Boudié/Balantacounda : pêcheur à plein temps ou paysan/pêcheur. Si la pêche est une activité secondaire, cela peut expliquer la vétusté du matériel. La filière pêche doit être professionnalisée et il est nécessaire d'identifier les vrais pêcheurs, ce qui pourrait régler le problème de la vétusté du matériel de pêche. Pour les paysans/pêcheurs, l'activité de pêche est relevée au second plan ce qui explique qu'ils accordent moins d'importance aux matériaux de pêche. Dans leur propre intérêt, les collègues sont conseillés de seulement faire adhérer des pêcheurs à plein temps.

Les activités réalisées

1. la convention locale

La proposition de la convention est entre les mains de l'inspecteur des Pêches Continentales de Sédhiou pour validation. La convention présentée est un cadre dans lequel il faut ajouter une réglementation adaptée aux conditions spécifiques de la zone avec articles et mesures de sanction/amendes.

Pour le moment, seulement l'installation de la ZPP de Sindina/Goudomp, la longueur de senne de plage et la chute des filets de poisson apportent une réglementation spécifique à la zone, le reste est l'application de la Loi. La proposition de la convention locale est totalement révisée durant la réunion du 13 et 14 septembre à Sédhiou avec Vaque Ndiaye et le Service Régional des Pêches Continentales. La nouvelle proposition se base sur celle de Abdou Séne, Directeur Adjoint du Projet AG/GRN (Wula Nafaa), qui a rencontré l'Inspecteur début septembre. Cette proposition de convention locale va à nouveau être validée par les PCR et Maires, puis par les sous-préfets et préfets qui peuvent alors prendre un arrêté inter préfectoral pour valider l'installation de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda.

Afin d'identifier les spécificités de la zone de pêche, des réunions de pêcheurs au niveau des collèges seront organisées pour discuter et exprimer le savoir faire local sur :

- Les différentes espèces rencontrées dans la zone
- Les périodes de reproduction de chaque espèce
- Les lieux de reproduction
- La maille préférée pour la capture de chaque espèce
- Des propositions de restriction de techniques d'exploitation

2. l'information et la communication

Les émissions de la radio communautaire Pkumel, basée à Goudomp, jouent un rôle essentiel dans la communication. Les émissions, d'une heure tous les samedis sont en langue Woloff, Diola, Mandingue et Halpular, traitent les thèmes comme la nécessité de récupérer les piles usagées, les bonnes et mauvaises pratiques, la zone de pêche et sa convention locale et autres améliorations d'hygiène et de postcapture.

Une même convention est signée avec radio KUMA 105,6 FM de la commune de Samine.

La radio communautaire Gabou FM de Sédhiou assure l'émission journalière de spots de 2 minutes pour une durée de trois mois. Les spots informent les acteurs de la pêche et les populations riveraines de la création de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda, de la convention locale et où s'adresser pour avoir des informations supplémentaires.

Nous avons élaboré une quatrième brochure avec comme thème 'Comment augmenter la valeur des produits de la mer : la fermentation comme valeur ajoutée du poisson à bas prix' dans le cadre de nos interventions pour diminuer les pertes postcapture.

Un artiste plasticien local a créé des supports didactiques en forme de dessins sur base d'un poster du programme SFP-ACP sur les thèmes hygiène à l'embarquement, hygiène pendant la pêche, hygiène personnelle et hygiène au débarquement. Ces dessins (70 x 110 cm) vont servir avec padex pour des séances d'information et de sensibilisation des acteurs de la pêche.



3. Le fonctionnement des relais

Une réunion mensuelle est tenue avec les relais afin de diriger, évaluer et planifier leurs activités mensuelles.

Le Centre de Pêche de Goudomp a donné 2 séances de formation aux relais sur les thèmes 'techniques de pêche' et 'bonnes pratiques de hygiène'.

Une mission de USAID/Wula Nafaa (Jeffrey Povolny, Sadio Coulibaly, Amath Diop) a rencontré des membres du CCP le 05 juillet 2010 à Goudomp.

L'équipe de USAID/Wula Nafaa a donné ensuite une journée de formation sur la collecte de données qui doit permettre au projet de suivre l'impact des activités sur le niveau de vie des bénéficiaires. Plusieurs sites de débarquement sont identifiés sur lesquels les relais suivront les débarquements, les transformations, les revenus et les dépenses de plusieurs membres des organisations locales.

Dans ce contexte, nous déplorons ne pas pouvoir s'investir dans l'amélioration des conditions de capture et de postcapture, mesures de création de richesse dont l'impact est à mesurer. En tout cas plus réellement que l'impact d'organisation des acteurs de la pêche et de leur structuration.

4. Le fonctionnement du CCP

Des réunions mensuelles du cadre de concertation de la zone de pêche (CCP) de Boudié/Balantacounda réunissent les 42 membres qui forment les délégations des 07 collectivités locales de la zone de pêche. Chaque délégation est composée des représentants des Conseils Ruraux (5) et Communaux (2), des CLCOP (5) ou commissions communales responsable de la pêche (2), des relais (7) et des 21 collèges. Ces réunions sont en premier lieu utilisées pour impliquer davantage les acteurs de la pêche et les populations riveraines dans la gestion de la zone de pêche en leur démontrant la spécificité de la biodiversité et de sa fragilité. Les besoins quotidiens (hygiène, poisson frais, prix, etc.) passent de revue et ensemble les contraintes et besoins sont identifiés.

La première réunion du bureau exécutif n'a pas obtenu les résultats attendus. Il y a un fort besoin en formation et renforcement de capacité à tous les niveaux. Ce manque est compensé par mieux diriger et orienter les débats. Premier tâche importante du bureau exécutif est de promouvoir l'aménagement des pêcheries de Boudié/Balantacounda à l'extérieur et de propager l'initiative dans la région. Informer et mettre à niveau les collectivités voisines et l'administration. Le tout

pour faciliter l'accès aux produits halieutiques dans la région et de trouver des partenaires au développement pour alléger les contraintes de la filière.

Dans ce contexte nous appuyons la demande du bureau exécutif pour une formation de ses membres par USAID/Wula Nafaa en gestion et communication. Il faut aussi renforcer les capacités en tâches de la société civile : organisation et modération de réunions, prendre les notes pour les Procès Verbaux et toute autre activité liée au bon fonctionnement de l'association.

Evaluation et redressements

Une association dénommée 'cadre de concertation de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda' est érigée qui est ouverte à tout(e) habitant(e) de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda. Nous avons fourni des cartes de membres qui seront vendues à 1.000 francs pour l'année.

Le CCP est une commission de cette association et peut devenir selon besoin le Conseil de Pêche de Boudié/Balantacounda.

Ce démarche a été discutée avec Vaque Ndiaye durant sa visite à Ziguinchor le lundi 09 août 2010. Dans le cadre du déroulement du PTA 2009/2010 de USAID/Wula Nafaa, un plan d'action a été élaboré avec la Direction de la Pêche Continentale. Ce plan fait suite à la signature récente d'un protocole d'accord entre le Programme et la DPC. Une des actions clé proposée est d'appuyer la DPC à créer des Conseils de Pêche dans les régions de Sedhiou et de Tambacounda, pour une meilleure gestion des pêcheries, mais aussi une meilleure prévention des conflits de métier de plus en plus récurrents (entre pêcheurs autochtones mais aussi opposant les pêcheurs autochtones aux étrangers). IDEE Casamance est alors en train de préparer l'installation de Conseils de Pêche dans la zone du Soungrougrou et du Brassou.

Maintenant que les problèmes de gestion du moteur hors-bord semblent être résolus et que la nouvelle proposition de convention locale est en train d'être validée, la réelle mise en œuvre de l'aménagement de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda peut commencer avec les sorties de surveillance.

Par contre, nous agissons vivement la sonnette d'alarme concernant la salubrité au niveau des quais de débarquement. Le quai de Goudomp est très important pour la zone de pêche de Boudié/Balantacounda, mais les conditions d'hygiène autour de la crevette débarquée risquent de mettre en péril l'agrément d'exportation vers l'Europe et de pénaliser toute une filière. Nous proposons alors d'aménager (carrelage, cloisonnement, approvisionnement en eau et électricité, sanitaires) le grand magasin qui existe à l'embarcadere pour accueillir et stocker les produits de pêche débarqués.

Les activités ad hoc

- a) Dans le cadre du renforcement des capacités de nos partenaires privilégiés que sont les Inspecteurs des Services Régionaux des Pêches et leurs subalternes et vu les problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain, nous avons demandé au ProCas (coopération Allemande) de faciliter et exécuter une formation en prévention et gestion des conflits. Cette formation de trois jours a eu lieu à Ziguinchor du 12 au 14 juillet 2010 avec la participation des Services de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

- b) Le programme de la réhabilitation des fumoirs à Goudomp par le ProCas connaît des sérieux problèmes en approvisionnement de poissons. Ce qui est dommage car les fumoirs peuvent être un marché porteur pour les pêcheurs de Goudomp. Ce projet était initialement prévu comme un projet de Partenariat Public Privé (PPP) avec un fournisseur de poissons privé et ProCas, USAID/Wula Nafaa et IDEE Casamance. Il est alors malheureux de constater que cette synergie n'a pas eu lieu et que le groupe cible de l'intervention de notre programme, les pêcheurs de la zone de pêche de Boudié/Balantacounda n'en profitent pas.
- c) IDEE Casamance croit toujours qu'un labellisation facilite la commercialisation des produits locaux. Nous avons à priori abandonné le label MSC pour la pêcherie crevette de la ria Casamance, jugé trop lourd pour un pays en voie de développement. Après l'atelier Biodivalloc à Dakar en novembre 2009, nous optons pour la valorisation d'un produit de terroir en commençant par sensibiliser les acteurs et améliorer la capture, l'hygiène et la postcapture.

Ziguinchor, 15 septembre 2010

Intervenir pour le Développement Ecologique et l'Environnement en Casamance

IDEA Casamance
BP 120
Ziguinchor
33 991 45 92
ideecasamance@arc.sn
www.ideecasamance.org

www.ideecasamance.info
